

La Nouvelle-Aquitaine

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 334 établissements de Nouvelle-Aquitaine entrant dans ces critères, 310 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 76%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalité d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	4 465	2 022	2 732	9 219
Accueil de jour	1 237	67	195	1 499
Accueil temporaire	102	59	88	249
Total	5 804	2 148	3 015	10 967
Taux d'équipement ¹	2,0	0,7	1,0	3,8

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, le taux d'équipement est de 3,8 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Plus de la moitié de ces places sont installées en foyer occupationnel ou foyer de vie avec un taux d'équipement de 2 places pour 1 000 personnes. L'internat représente 85% de l'offre en Nouvelle-Aquitaine.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

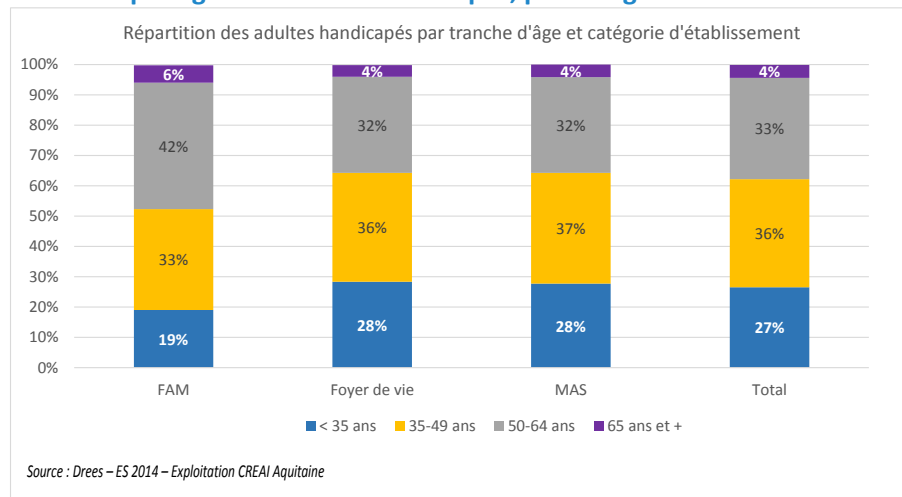
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	1 476
Foyer de vie	4 316
MAS	2 587
Total	8 379

En 2014, sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, 8 379 personnes handicapées accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés ont pu être décrites avec l'enquête ES. Plus de la moitié d'entre elles sont accueillies en foyer de vie.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



Près de 40% des adultes accueillis en Nouvelle-Aquitaine sont âgés de 50 ans ou plus. Cette proportion atteint 50% en FAM.

Les hommes sont majoritaires dans ces établissements en Nouvelle-Aquitaine, 57% (soit 4 740 hommes), contre 43%

de femmes (soit 3 635 femmes).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologies connues et catégorie d'établissement²

	Autisme ou TED		Psychose infantile		Accidents périnataux		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise		Pathologie génétique	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	320	22%	12%	12%	237	16%	108	7%	161	11%	65	4%
Foyer de vie	288	7%	774	18%	461	11%	640	15%	149	3%	180	4%
MAS	465	18%	357	14%	486	19%	220	9%	202	8%	250	10%
Total	1 073	13%	1 303	16%	1 184	14%	968	12%	512	6%	495	6%

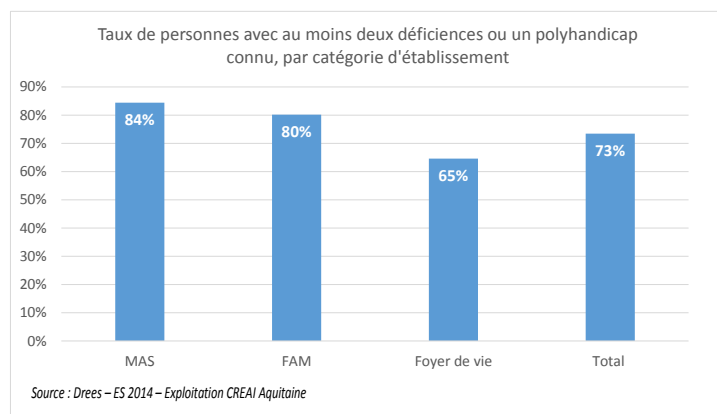
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 8 379 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés en Nouvelle-Aquitaine, 70% ont une pathologie connue.

² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

L'autisme ou autres TED et les psychoses infantiles concernent près de 30% des adultes handicapés accueillis en Nouvelle-Aquitaine. Les séquelles d'accidents périnataux correspondent à la seconde pathologie la plus importante, notamment chez le public des MAS (19%).

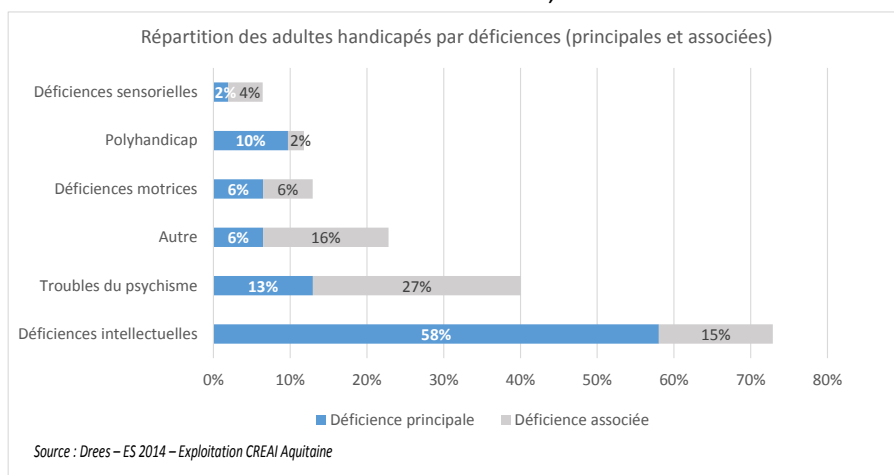
Déficiences



Plus de 70% des adultes handicapés accueillis en Nouvelle-Aquitaine ont au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap, ce qui représente 6 154 personnes. Ce taux atteint plus de 80% en MAS et en FAM.

Les déficiences intellectuelles concernent plus de 70% des adultes handicapés de la Nouvelle-Aquitaine. Pour 31%, cette déficience est liée à un

retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 40% des personnes accompagnées, dont 12% en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



Les incapacités

	Non	Oui, parfois	Oui, souvent		Ne sait pas
Se met en danger par son comportement	41%	42%	12%		5%
	Non	Oui, en l'absence d'aide technique	Oui, en l'absence de surveillance humaine	Oui, sans aide technique et humaine	Ne sait pas
Est en risque vital permanent en l'absence d'aide	37%	2%	37%	16%	7%
	Oui, sans difficulté	Oui, avec difficultés	Non, besoin d'aide humaine partielle	Non, besoin d'aide humaine pour tout	Ne sait pas
Fait sa toilette seule	18%	11%	30%	32%	9%

Plus de la moitié (54%) des adultes handicapés accompagnés au sein d'établissements de la Nouvelle-Aquitaine se mettent en danger, dont 12% régulièrement. De la même manière, près des deux tiers d'entre eux (63%) sont en risque vital permanent en l'absence d'aide humaine et/ou technique. Ce niveau de dépendance entraîne un besoins de surveillance importante de la part des établissements qui accompagnent ces adultes dans la vie quotidienne. Ainsi, à titre illustratif, seuls 18% d'entre eux effectuent leur toilette sans difficulté et sans aide humaine.

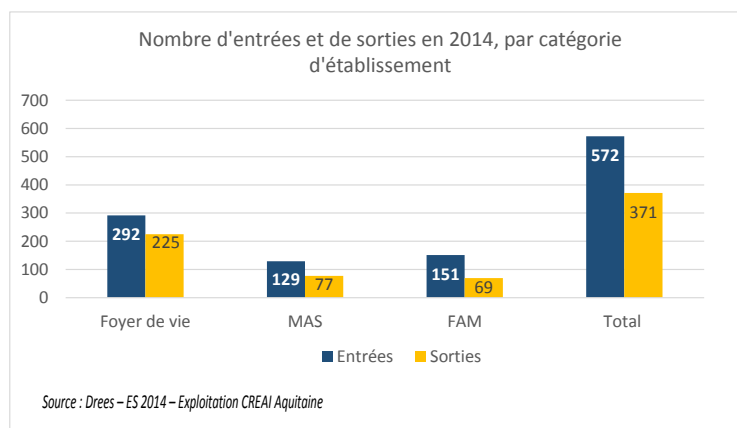
Les flux dans l'espace

Les adultes handicapés accueillis en Nouvelle-Aquitaine sont majoritairement originaires d'un département de cette région ; 84% sont accueillis au sein de leur département d'origine.

Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014

En 2014, sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine 572 adultes handicapés sont entrés en établissement (la moitié en foyer de vie). Sur cette même année, 371 personnes en sont sorties.



Dans chaque catégorie d'établissement le nombre d'entrées est supérieur à celui des sorties.

Les 371 adultes handicapés qui sont sortis en 2014 ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 11 ans. C'est en foyer de vie que la durée moyenne de séjour est la plus longue, en moyenne 13 ans, puis en MAS 10 ans et enfin en FAM, 8 ans.

Tableaux 4: Répartition des adultes handicapés selon leur activité à la sortie d'établissement (en 2014)

	Décès	Accueil en FO	Sans activité ni prise en charge	Accueil en FAM	Hospitalisation	Accueil en MAS
FAM	38%	0%	9%	16%	15%	9%
Foyer de vie	15%	26%	14%	10%	5%	6%
MAS	66%	0%	3%	5%	10%	8%
Total	30%	16%	11%	10%	8%	7%

Une part importante des adultes handicapés est accueilli jusqu'à leur décès (jusqu'à deux tiers d'entre eux en MAS). Par ailleurs, l'état de santé de ce public nécessite parfois une réorientation vers un établissement sanitaire (ceci concerne 15% des sorties de FAM).

Enfin, plus de 10% des personnes sortent de ces établissements sans aucun projet ni aucun accompagnement.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINISS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.